

- 22 avril 1813: Mandement de Mgr Plessis ordonnant de nouvelles prières publiques à l'occasion de la guerre.
- 8 juillet 1813: Mandement de Mgr Plessis ordonnant la récitation d'une oraison spéciale pour le Prince Régent.
- 8 octobre 1813: Circulaire de Mgr Plessis au clergé lui faisant connaître que les autorités apprécient hautement la loyauté du clergé catholique.
- 31 mars 1814: Mandement de Mgr Plessis pour des actions de grâces publiques à l'occasion de l'heureuse issue de la guerre de 1812.
- 22 août 1814: Mandement de Mgr Plessis pour des actions de grâces publiques, à l'occasion de la fin de la guerre entre la France et l'Angleterre.
- 10 mars 1814: Mandement de Mgr Plessis ordonnant des actions de grâces publiques à l'occasion du traité de paix conclu entre la France et l'Angleterre.
- 18 septembre 1815: Mandement de Mgr Panet, coadjuteur, ordonnant des actions de grâces publiques, à la suite de la bataille de Waterloo.
- 29 avril 1816: Mandement de Mgr Plessis ordonnant des actions de grâces publiques, à la suite du traité du 21 novembre, imposé à la France par les nations coalisées.
- 24 avril 1820: Circulaire du coadjuteur Mgr Panet, à l'occasion de la mort du roi d'Angleterre.

D. GOSSELIN, Ptre.

(A suivre)

Condamnation des 12 Moines Assomptionistes.

La République française est sauvée. Douze moines ont été condamnés à payer 16 francs d'amende et à se *dissoudre* comme formant une association illicite.

La *Semaine religieuse de Tulle* donne les vrais considérants qui ont amené la juste et salutaire sentence qui vient de mettre fin aux complots formés par ces douze tenants du goupillon.

REPUBLIQUE FRANCAISE.

TRIBUNAL DE . . .

Nme CHAMBRE

Audience Correctionnelle